

Dave Courchene, dont a parlé le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale). Je cite:

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé hier une nouvelle politique en matière d'affaires indiennes. Notre organisation s'oppose entièrement à cette politique telle qu'il la décrit dans sa déclaration.

Le télégramme suivant est du président de l'Association des Indiens de l'Alberta. Je cite:

Nous, les quatre chefs d'Hobbema, rejetons la prise de position du gouvernement fédéral et appuyons l'attitude de la Fraternité nationale des Indiens.

L'Association des Indiens de l'Alberta rejette le programme de l'honorable ministre Jean Chrétien. Notre association soutient sans réserve la position adoptée par la Fraternité nationale des Indiens.

Notre association est consternée de voir que la politique exposée par le gouvernement fédéral a été élaborée sans la participation de la population indienne du Canada et sans accorder la moindre attention aux questions qui leur sont les plus sacrées.

Voici le texte d'un autre télégramme qui m'a été envoyé par le représentant des bandes du territoire du Fraser:

Les délégués des bandes et des conseils des bandes du territoire du Fraser réunis à Vancouver (C.-B.) les 26 et 27 juin, demandent qu'aucune mesure ne soit prise dans le cadre de l'application du Livre blanc sur la politique indienne du 26 juin avant qu'aient lieu des consultations avec les représentants des bandes comme cela s'est fait pour la révision de la loi sur les Indiens.

En voici un autre adressé par quatre chefs de Colombie-Britannique:

Le chef Nor Yellowbird
Le chef Same Currie
Le chef James Bull
Le chef suppléant Maurice Wolfe

Je regrette que le député de Kamloops-Cariboo (M. Marchand) ait été obligé de quitter la Chambre parce que j'ai un télégramme signé par le président de la North American Indian Brotherhood of British Columbia, dont il est membre. Voici la dépêche:

Nous, soussignés, désirons faire les déclarations suivantes: 1) Il est bien évident que la politique du nouveau Livre «blanc» faite par le gouvernement fédéral est une trahison complète du droit de naissance des Indiens comme premiers citoyens du Canada.

Et un peu plus loin:

• (5.00 p.m.)

On ne précise pas, dans la nouvelle politique, quelles garanties juridiques les Indiens du Canada auront pour ce qui est des terres, de l'éducation, de la santé, du bien-être social, de la chasse, de la pêche et des droits usufruitaires.

Voici un autre télégramme, celui-ci du président des bandes du district du Fraser. En voici un extrait:

Les délégués des bandes et des conseils de bandes à la réunion du district du Fraser, tenue à Vancouver en Colombie-Britannique les 26 et 27 juin, demandent qu'on suspende la mise en œuvre

de la politique indienne préconisée par le Livre blanc daté du 25 juin jusqu'à ce que les représentants des bandes aient été consultés de la même façon que pour la révision de la loi sur les Indiens.

La Fraternité nationale des Indiens, dont les représentants viennent de toutes les principales régions indiennes de la province, ont publié une déclaration le 26 juin 1969; je tiens à consacrer quelques minutes à vous en lire des extraits. Elle est signée par M. W. Dieter, chef de la Fraternité nationale des Indiens, M. D. Courchène, vice-président de la Fraternité des Indiens du Manitoba, M. P. Dubois, directeur de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, M. P. Paul directeur de la Fraternité nationale des Indiens de Vancouver, en Colombie-Britannique, M. A. Deslisle, président de l'Association des Indiens du Québec, M. W. Nadjivan, directeur de la Fraternité nationale des Indiens et président de l'Union des Indiens de l'Ontario, M. J. Snow, secrétaire de l'Association des Indiens de l'Alberta, M. L. Stevenson, directeur de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, M. J. Pete, président de la Caisse de développement des Indiens de la Saskatchewan, et M. M. Bellegarde, président de la Société nationale des relations entre les Indiens, Ottawa. C'est une liste assez impressionnante; je consacrerai les quelques prochaines minutes à vous en lire des extraits. Je cite:

Les Indiens du Canada ne peuvent accepter, dans sa forme actuelle, la politique proposée par le ministre des Affaires indiennes... Nous savons que la nouvelle politique ne le propose pas de façon délibérée, mais nous craignons qu'elle n'entraîne la destruction d'une nation par voie législative et génocide culturel...

... un premier pas important, si l'on veut susciter une nouvelle attitude à l'égard du prétendu problème indien, serait de faire honneur aux obligations existantes: les promesses et engagements solennels à l'égard du peuple indien...

Au cours de toutes les consultations qui ont eu lieu dans tout le Canada, les Indiens ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'abrogation des droits qui leur avaient été reconnus par traité, en vertu de la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et des règlements qui en découlent...

A toutes ces réunions les Indiens ont exprimé le désir d'assumer une plus grande responsabilité dans la gestion de leurs propres affaires. Or, la nouvelle politique entend les confier à une autre bureaucratie...

Il nous semble évident que malgré cette apparence de consultation, ni le ministre ni ses fonctionnaires n'ont vraiment écouté et compris le peuple indien...

La déclaration de politique a été préparée unilatéralement. Il n'y a pas eu de négociations avec les Indiens et aucune partie de la politique n'a été discutée avec eux pendant qu'on la rédigeait au bureau du ministre...

La politique fait mention d'une commission de réclamation et d'un commissaire, à nommer bientôt. Serons-nous consultés quant à la composition de cette commission ou sera-t-elle désignée unilatéralement par le gouvernement?